



Ministère de l'Intérieur

Le 6 décembre 2018

Communiqué de presse

Résultats des élections professionnelles 2018

Les élections professionnelles se sont tenues entre le 30 novembre et le 6 décembre 2018 pour l'ensemble des personnels civils du ministère de l'intérieur. Elles ont permis la désignation des représentants du personnel dans l'ensemble des instances consultatives, hors militaires de la Gendarmerie nationale.

Pour la première fois, les personnels du ministère de l'intérieur ont eu recours au vote électronique pour les différents scrutins auxquels ils participent.

La solution de vote électronique a montré son efficacité et sa fiabilité, permettant à chacun de s'exprimer depuis son poste de travail, une tablette ou un smartphone, sur le lieu de travail ou à domicile.

Cette évolution a contribué à une forte mobilisation des électeurs.

Plus de 460 instances de concertation, locales et nationales, ont été renouvelées.

Ces scrutins ont été marqués par des taux de participation élevés, en général supérieurs à 80%. Le taux de participation global sur l'ensemble de ces scrutins s'élève à 83 %.

Comme en 2014, le comité technique ministériel a été élu au suffrage direct.

Ce scrutin, le plus large au niveau national, s'adresse à un collège électoral de 186 659 électeurs.

Le taux de participation à ce scrutin, en progression de plus de 13 points, s'élève à 81,86 %. Il atteignait 68,15 % en 2014.

Les différentes listes présentées par les organisations syndicales du ministère de l'intérieur ont obtenu les résultats suivants :

Organisations syndicales	% des suffrages exprimés	Sièges attribués
FSMI-FO	34,44 %	6
Alliance PN - SNAPATSI - Synergie Officiers - SICP SAPACMI	31,84 %	6
UNSA - FASMI - SNIPAT	15,63 %	2
CFDT Interco	9,25%	1
France Police policiers en colère	3,12 %	0
CGT - USIAOM	2,33 %	0
FPIP	1,20 %	0
Sud Intérieur	0,63 %	0
CFTC MI Impact Police	0,40%	0
VIGI MI	0,40 %	0
SNUITAM-FSU	0,20 %	0
FAPMI	0,19 %	0
SAPNSC	0,17 %	0
SNPNAC	0,13 %	0
Total	100 %	15

La bonne organisation de ces nombreux scrutins et l'adhésion de l'ensemble des personnels, policiers, techniques et administratifs, représentent un succès pour la démocratie sociale au ministère de l'intérieur.